

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	
du 6 avril.....	p 2
Budgets 2007.....	p 3
Communauté de communes.....	p 3
Jolidimanche d'avril.....	p3
Rencontre avec	
Dominique ROMAN.....	p 4
Inscription à l'école.....	p 5
Spectacle de chant.....	p 5
Appel aux bénévoles.....	p 6
Aux quads et aux motos.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Tourbières et loisirs.....	p 7
Etat Civil.....	p8
Agenda mai-juin.....	p 8



Les élèves de l'école élémentaire ont de la classe... (Photo Alain Porte)

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 265

MAI
2007

SALLE DES SPORTS, SALLE DES FÊTES, CLUB DES AÎNÉS, CLUB HOUSE DU TENNIS, DU FOOT...

Le budget réalisé en 2006 permet de dégager un excédent global de 229 950 €.

Ajouté à l'excédent prévisionnel du budget 2007 de 170 880 €, nous disposons donc d'un autofinancement global de 400 830 € pour faire face à nos dépenses d'investissement.

Cette somme relativement importante ne nous permettra cependant pas de faire face à tous les programmes votés au budget 2007 pour la somme totale de 1 499 329 € (restes à réaliser 2006 + nouveaux programmes 2007).

- honoraires notaire pour achat terrains 7 000 €
- étude hydrogéologique GERSAC 3 600€
- programme éclairage public 15 710€
- achat terrains et lavoir 17 950€
- matériel bureau et informatique 12 857 €
- plantations, matériel, outillage 9 000 €
- signalétique, sécurité routière 5 000 €
- travaux sur bâtiments communaux 41 850 €
- chauffage église 20 500 €
- club house tennis 30 000 €
- travaux voirie (chemin ruraux) 9 400 €
- aménagement espace jeux enfants 6 000 €
- salle de sports 1 200 462 €
- club house foot 30 000 €
- club des aînés 40 000 €
- cuisine salle des fêtes 50 000 €

Nous avons pu honorer nos dépenses 2006 sans augmentation fiscale et sans emprunt bancaire.

L'endettement de notre collectivité a été réduit de plus de 900 000 € entre 2001 et 2007

(1 675 050 € au 01/01/2001 ; 767 359 € au 01/01/2007).

Nous avons constaté avec plaisir une augmentation des effectifs scolaires et des enfants confiés à la crèche familiale. Ceci entraîne bien évidemment une augmentation des dépenses de fonctionnement pour maintenir la qualité des services. Celle-ci sera assurée par une augmentation mesurée de l'impôt à hauteur de 1%.

Compte tenu de l'importance des programmes d'investissement, un emprunt bancaire global de 865 000 € a été voté :

200 000 € sur une période de deux ans pour les dépenses de TVA

665 000 € sur une période de quinze ans pour les travaux.

Si nous devons, compte tenu de l'expansion démographique de notre commune, accorder beaucoup d'attention au maintien et au développement des services à la population et à la création ou amélioration d'équipements structurels, nous mettrons toujours tout en œuvre pour le réaliser tout en maîtrisant la gestion financière de notre collectivité.

Le maire
Cécile FORGERON



Conseil Municipal du 6 avril 2007

Augmentation des loyers communaux au 1er mai 2007

3 logements sont concernés (2 rue de la Boème et 1 avenue du 24 août) par une revalorisation au 1er mai 2007.

L'indice de référence des loyers publié par l'INSEE augmente de 3,23 % les loyers concernés.

Vérification des aires de jeux et des installations sportives

3 bureaux de contrôle (APAVE, SOCOTEC et VERITAS) ont été consultés pour les vérifications suivantes :

- aire de jeux des écoles : contrat de 3 ans avec vérification annuelle
- installations sportives du stade et des écoles : contrat de 3 ans avec vérification triennale
- skate-park : vérification ponctuelle
- aire de jeux du champ de foire : vérification ponctuelle

Le Bureau SOCOTEC étant le mieux disant sur toutes les structures ci-dessus, est retenu pour les contrôles à effectuer.

Modification des statuts du SDITEC

Afin de permettre au SDITEC (Syndicat départemental informatique) de fournir des prestations ponctuelles auprès du Conseil Général et du Conseil Régional non membres du Syndicat (notamment dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics) le Conseil Municipal accepte la modification de ses statuts.

Crèche familiale

Le Conseil Municipal décide de fixer, à compter du 1er mai 2007, la participation des familles extérieures à la commune, comme suit :

Tarifs horaires calculés selon les critères retenus pour les familles de la Commune majorés de 25 % avec un minimum de 2 euros.

Achat photocopieur mairie

2 offres ont été reçues :
-Net Makers pour 7 250 euros HT

avec maintenance à 0,0090 par copie noir et blanc et 0,080 par copie couleur (cartouches encre comprises)

-Xerox pour 7 500 euros HT avec maintenance à 0,0055 par copie noir et blanc et 0,061 par copie couleur (cartouches encre comprises)

Mme le Maire est chargée d'engager des négociations avec ces deux prestataires.

Projet de stockage et broyage de déchets inertes

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du projet de stockage et broyage de déchets inertes au lieu-dit le grand guillon.

Ce projet doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Préfet qui transmettra le dossier pour avis aux services de l'Etat intéressés et à la mairie ; il informera le public.

Affaire à suivre.



EDF - économies d'énergie

Le Conseil Municipal demande à EDF un diagnostic sur toutes les structures de la commune afin d'étudier les possibilités d'économie d'énergie.

Désengagement de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales)

Actuellement la CNAF participe financièrement au fonctionnement des structures d'accueil pour les enfants et les jeunes (Contrat enfance, contrat temps libre, contrat jeunes).

Tous ces contrats seront désormais regroupés en un seul « le contrat enfant jeunesse » et le taux de participation de la CAF va être revu à la baisse.

La Commune est concerné notamment en ce qui concerne la crèche familiale.

Des élus du Loir et Cher lancent une campagne nationale pour le retrait de la circulaire définissant les règles de ce nouveau contrat « enfant jeunesse » et pour l'ouverture de négociations partenariales avec la CNAF.

Le Conseil Municipal décide de s'associer à cette démarche.

Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal étudie la possibilité d'adhérer au CNAS.

Participation financière de la collectivité : 0,74 % de la masse salariale. La question sera revue lors de la préparation du budget primitif 2008.

Concours régional « femmes et le sport »

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif Poitou-Charentes organisent le concours 2007 « femmes et sport ».

Le Conseil Municipal décide de déposer un dossier de candidature au concours pour la section GRS.

Campagne mondiale « plantons pour la planète »

Le Conseil Municipal décide de s'associer à cette action et de prévoir la plantation d'arbres sur l'espace frairie.

Participation aux écoles d'Angoulême

Le Conseil Municipal accepte la demande de participation financière de la commune au financement des écoles publiques d'Angoulême pour la scolarisation d'un élève de Mouthiers pour l'année scolaire 2006-2007 pour la somme de 384,80 euros. La scolarisation de l'enfant sur Angoulême est justifiée par des raisons médicales.

La Gare

Mme le Maire donne lecture au Conseil du courrier de RFF quant aux conditions de cession de la gare et notamment la reconstitution des installations existantes.

Le Conseil Municipal demande à RFF une estimation du service des domaines ainsi qu'un devis concernant le déplacement des installations téléphoniques.

**SACS JAUNES
à sortir MERCREDI SOIR
Pour être collectés le JEUDI
10 et 24 MAI
dans le bourg et La
Rochandry,
SAMEDI 19**

(en place de l'ascension)

**JEUDI 31 MAI
dans les villages**

BUDGETS 2007

	commune	Assainissement	Transport
Compte administratif 2006			
Dépenses fonctionnement	1 478 207,01	23 914,54	18 594,43
Recettes fonctionnement	1 898 359,87	135 953,72	24 717,16
dont résultat reporté	109 748,95	86 422,00	685,25
Résultat	+ 420 152,86	112 039,26	6 122,73
Dépenses investissement	447 823,94	98 165,02	98 624,77
Recettes investissement	522 634,66	324 718,92	93 631,00
dont résultat reporté		13 647,19	
Résultat	74 810,72	226 553,90	- 4 993,77
Budget primitif 2007			
Dépenses fonctionnement	1 508 252,76	161 667,26	31 717,00
Recettes fonctionnement	1 508 252,76	161 667,26	31 717,00
Dont résultat reporté 2006	229 943,79	112 039,26	1 128,96
Dépenses investissement	1 903 727,07	676 880,16	19 226,77
Dont déficit reporté	190 209,07		4 993,77
Recettes investissement	1 903 727,07	676 880,26	19 226,77
Dont résultat 2006 capitalisé	190 209,07	dont reporté 226 553,90	4 993,77

Les comptes administratifs 2006 et les budgets primitifs 2007 sont votés à l'unanimité. Le Conseil Municipal vote une augmentation de 1% des taux des taxes par rapport à ceux de 2006 (taxe d'habitation, taxes foncières).



JOLI DIMANCHE D'AVRIL

D'abord il a fait chaud, très tôt.

On s'est dit que les gens iraient à la mer en passant d'abord par le bureau de vote.

On a vite compris que certains seraient en retard sur la plage car la file, avant et après l'isoloir, ne cessait de s'allonger. Personne ne s'est énervé.

Bon, on a bien remarqué que quelques uns avaient l'esprit plaisantin et mettaient à l'envers une pile entière des bulletins d'un seul candidat. D'autres plus tard ont fait de même avec trois candidats. Personne ne s'est énervé.

La journée avançait et on aurait pu craindre que le ciel vire au bleu orage couleur des enveloppes de vote. Mais le ciel s'est abstenu, lui. Personne ne s'est énervé.

Les électeurs de tout sexe, je veux dire les électeurs et les électrices ont continué à voter avec la même application : 55 % de participation à midi.

A 18 heures, la tendance de la matinée était confirmée : avec 85,27 % de participation les électeurs de Mouthiers avaient témoigné de leur sens civique. Mieux que la moyenne nationale, mieux que la moyenne départementale. Pour le dépouillement, la nouveauté ce fut la présence de jeunes et nouveaux électeurs et notamment électrices, intéressées par cette opération si particulière. Ce qui allie peut être un moment de tension fut ici un moment de calme et de solennité.

Et dire que certains voudraient installer des machines à voter. Juste pour énerver ?

DU COTÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Lors du Conseil de communauté du 12 avril, les élus ont validé les différents budgets et notamment celui du service des déchets ménagers.

A ce titre, les redevances 2007 ont été établies ainsi :

- Une personne 125 €
- 2 personnes 195 €
- 3 personnes 212 €
- 4 personnes et + 243 €

Pour le budget général il faut retenir : - l'excédent 2006 de 427 055, soit 13 % du budget de fonctionnement, est reporté pour 2007 IL participera à l'autofinancement des investissements.

Parmi ceux-ci, il a été prévu des dépenses de voirie en diminution par rapport à 2006.

L'an passé plus de 680 000 euros ont été dépensés pour la voirie communautaire dont 248 000 pour des voiries desservant les activités économiques. Le conseil a accepté, par 10 voix pour et 7 voix contre et 9 abstentions, la relance de l'appel d'offres pour construire l'atelier relais élevage exposition d'oiseaux exotiques.

Commercialisation de la zone Espace Gutenberg : la communauté confirme la vente d'un peu plus de 30 000 m². l'acheteur de cet espace a pour projet la création de 10 000 m² de bâtiments destinés aux petites entreprises et notamment au stockage. L'espace sera entièrement clos avec présence permanente d'un gardien et mise à disposition de bureaux. Dans la partie nord de l'Espace Gutenberg, la communauté a conservé du terrain pour y réaliser des ateliers relais.

Ecoles L'année 2007 est celle de la prise en charge financière de l'entretien des écoles par la communauté.

Ce transfert évalué à 100 000 euros pour un an s'effectue sans changement de la fiscalité additionnelle sur les ménages.

Les taux communautaires, très faibles au point que pour de nombreux foyers cela se traduise par 0 euros, sont maintenus à :

taxe d'habitation : 0,012 %, foncier bâti : 0,024 % et 0,046 % pour le foncier non bâti.

La taxe professionnelle passe à 10,774 %. Mais son nouveau produit sera amputé de 53 % en raison de la réforme imposée en 2006.

Le projet d'aménagement des locaux du Berguille a été présenté aux élus. Conçu par l'architecte Nicolas GENAUD, (le même que celui de la salle communale de sports) il est organisé pour y installer les services de la communauté et réaliser une salle de réunion qui pourra être louée pour toutes réunions.

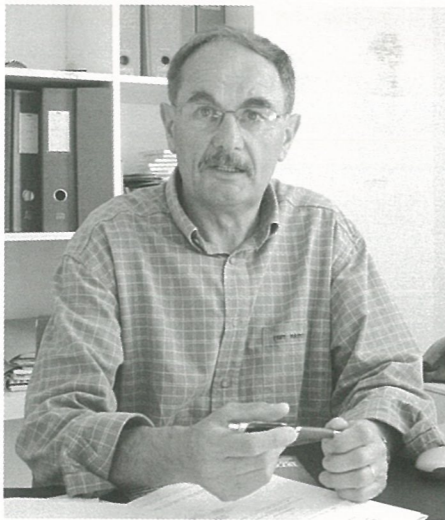
RENCONTRE avec Dominique ROMAN

L'activité communale dépend en permanence des projets des habitants, individuellement ou collectivement au travers de l'action municipale. Il en va ainsi pour tout ce qui concerne la construction de bâtiments, de logements, ou de locaux économiques ou collectifs. Pour se réaliser ces projets sont inspirés librement tout en satisfaisant à des obligations réglementaires qui permettent notre vie en société. Ainsi, implanter puis construire sa maison peut se faire différemment de ses voisins, tout en respectant des règles de construction et d'urbanisme qui participent à l'évolution globale de notre cadre de vie. Si rien n'était organisé, la loi de la jungle transformerait nos paysages en n'importe quoi au mépris de ce que nous ont transmis les générations précédentes, sans permettre l'intégration progressive et harmonieuse des nouvelles générations. Pour accompagner les habitants et les élus charentais dans cette démarche, il existe depuis 30 ans le C.A.U.E. Derrière cette appellation se cache le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Charente dont son directeur Dominique ROMAN est notre invité de ce numéro 265.

Monsieur ROMAN est un architecte urbaniste passionné pour son département, ses paysages, ses constructions et ses aménagements. Directeur du CAUE depuis sa création il organise les trois missions principales du service public avec un sens élevé de la pédagogie : conseiller, informer, former.

Les particuliers, les collectivités locales et les administrations sont les bénéficiaires de la première mission du CAUE : le conseil. Ainsi si vous, particulier, avez un projet de construction, d'aménagement ou de réhabilitation, prenez contact avec le CAUE de la Charente. Boulevard Besson Bey à Angoulême. Monsieur ROMAN, ou l'un de ses quatre collaborateurs, M. Philippe GRASSART, architecte, vous y recevra. Dans un bâtiment magnifiquement restauré et aménagé à l'initiative de son directeur, vous aurez le témoignage de ce qui peut être réalisé pour innover dans les formes, les matériaux, pour conjuguer matériaux modernes et traditionnels. Vous y découvrirez la mise en lumière intérieure d'un bâtiment ancien ou le zinc et les tuiles des toitures abritent des plafonds en peuplier ou en béton tout empreint de ses planches de coffrage. Là, sans faire à la place du maître d'œuvre que vous aurez choisi, on vous aidera à mieux définir votre projet pour que vos futurs travaux vous évitent de mauvaises surprises mais répondent à vos besoins et à vos envies. Mais ce n'est pas tout. A l'écoute des conseils qui vous seront prodigués gratuitement, vous aurez la confirmation que construire, c'est aussi s'inscrire dans un paysage, donc le respecter. Cette vision d'un aménagement respectueux a souvent fait passer Dominique ROMAN pour un empêchement de tourner en rond. Mais l'homme est tenace et surtout pédagogue. Ceux qu'il cherche à convaincre sont surtout des élus, et notamment les maires dont les pouvoirs réglementaires en urbanisme sont importants, mais qui souvent, manquent de recul face à la pression.

Le directeur du CAUE pointe ainsi les additions de constructions, d'aménagements conçus sans liens entre eux, sans vision globale. Les résultats sur les paysages sont catastrophiques et vont à l'encontre d'un souci d'intégration spatiale mais aussi sociale.



Pour tenter de conjurer ce péril permanent Dominique ROMAN organise des réunions avec les élus contribuant ainsi à la mise en œuvre des deux autres missions du CAUE : l'information et la formation.

En filigrane de cette démarche, se dessine une volonté farouche de contribuer à donner du sens à l'action publique. Monsieur ROMAN profite ainsi de toutes les occasions de faire découvrir les réussites sans oublier de pointer tristement, mais avec courtoisie et humour les ratés d'aménagements non pensés.

Il emmènera ainsi avec lui en mai, plusieurs dizaines d'élus charentais, pour faire découvrir des opérations réussies d'intégration de lotissements en Charente Maritime.

Car même s'il est indépendant de toute autorité publique, d'ailleurs le statut des salariés relève du droit privé, le CAUE est néanmoins présidé par un élu, aujourd'hui Didier LOUIS, conseiller général.

Son financement est assuré par une taxe sur les permis de construire et demeure donc sensible aux mises en chantier de constructions neuves dont le nombre a beaucoup varié au cours des dernières années. Le budget du CAUE a subi ces évolutions. Ainsi, ses recettes en 2002 étaient inférieures à celles de 1990, (239 000 euros contre 244 000 en 90). La tendance 2006 est assez différente puisque la taxe départementale s'est élevée à 547 000 euros, de quoi constituer des réserves pour les années plus difficiles.

Cette bonne situation financière va également permettre de renforcer la structure avec l'arrivée prochaine d'un nouveau collaborateur, profil architecte urbaniste. Mais ce qui aura marqué l'année 2006, c'est la création d'un poste de technicien conseil en énergie. Le CAUE a en effet mis en place un point info énergie avec le soutien du Département et l'aide de l'Agence de l'Environnement (ADEME). Monsieur ROMAN souligne l'importance des consommations d'énergie dans l'habitat. L'impact des choix individuels sur la vie de tous devient plus crucial depuis la prise de conscience de la réalité du dérèglement climatique. Mais la consommation d'énergie est aussi liée à localisation des constructions et à leurs conséquences sur les transports. Le E de C.A.U.E., l'Environnement, prend alors toute son importance.

Le propos du directeur s'élargit encore à l'évocation du nécessaire changement pour que notre développement se fasse durable et profite à tous.

Synthétisant toute l'importance et la complexité de la démarche du CAUE dans une affiche visible dans toutes les mairies, Dominique ROMAN a mis en exergue une citation de GANDHI :

« Vivre simplement pour que d'autres, simplement, puissent vivre. »

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

à la mairie de Mouthiers

du mardi 28 mai au vendredi 8 juin
du lundi au vendredi inclus de 8 H 30 à 12 H 30
et de 14 H à 17 H 15
Tél. mairie 05.45.67.92.20

à l'école élémentaire ou à l'école maternelle

du lundi 11 juin au mardi 19 juin
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 H 30 à 18 H
Tél. école élémentaire 05.45.67.93.77
Mme Marie-Hélène VILALBA, directrice
Tél. école maternelle 05.45.67.92.84
Mme Catherine LOUVIE

Dans tous les cas, se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

SPECTACLE DE CHANT

PAR L'ASSOCIATION "VOIX EN SCÈNE"
à 20 h 45
THEME PRINCIPAL "MUSIQUES DE FILMS & WALT DISNEY"
ENTREE : 6 € GRATUIT : pour les moins de 12 ans

SAMEDI 2 JUIN
SALLE
POLYVALENTE



La MJC Jules Berry propose des cours de piano et de guitare pour enfants et adultes en groupe de 4. Ils ont lieu le mercredi matin à partir de 10 h 30 et le samedi matin de 9 h à 13 h. Possibilité de faire une séance d'essai gratuite. Tarifs : 62 € le trimestre pour les enfants et 75 € le trimestre pour les adultes + Adhésion annuelle à la MJC de 6 € pour les moins de 16 ans et 8 € pour les plus de 16 ans. Pour tous renseignements, contacter la MJC au 05.45.67.84.38

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :
www.mouthiers-sur-boeme.com

ACCUEIL EMPLOI

Ce service de proximité est ouvert à tous. On peut vous accueillir et vous aider dans vos recherches d'emploi :

(frappe de CV, consultation des offres, ...) mais également dans la gestion de votre quotidien (logement, santé, papiers administratifs ...).

Pour un renseignement ou un rendez-vous, contacter Sandra SEGANTI au Centre Social à Mouthiers au 05.45.67.84.38.

VACANCES

FAMILLES

AIDE AU DÉPART

Vous souhaitez partir avec vos enfants ou vos petits-enfants ?

Vous ne pouvez pas réaliser votre projet ?

Contactez Sandra SEGANTI
Centre Social à Mouthiers au
05.45.67.84.38

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

La permanence a lieu le lundi matin de 11 h à 12 h tous les quinze jours (semaines impaires).

AUX QUADS ET MOTOS

Les agriculteurs demandent aux utilisateurs de quads et de motos de ne plus circuler au travers des jachères et des champs en culture.

Ils demandent que soient respectées leurs propriétés et leur travail.



Le Cercle des Aînés de Mouthiers organise son repas de printemps

dimanche 13 mai à la salle polyvalente à 12 heures.

Tél. 05.45.23.52.60

APPEL AUX BÉNÉVOLES

POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL DE GRS

Les 19 et 20 mai à COGNAC SALLE DE SPORTS DES VAUZELLES

Organisé par la M.J.C. de MOUTHIER et l'UFOLEP Charente. Engagés dans un challenge que nous devons réussir pour accueillir plus de 1000 athlètes venues de toute la France.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS DEVENEZ BÉNÉVOLE VOUS SEREZ UNE CHEVILLE OUVRIÈRE DE CETTE FORMIDABLE COMPÉTITION. inscription MJC MOUTHIER 05.45.67.84.38 Elisabeth LEBECQUE 06.16.11.50.27



Ils iront à Roland GARROS...



randonner sur tous les chemins...



droit au but..!

(Photo Alain Porte)

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
vend 11 mai	Marie et Dominique 05,45,67,93,42	18 h 30	rando nocturne St Michel La Couronne-Mouthiers retour des chauffeurs assuré. Soupe à l'oignon à l'arrivée	St Michel place de l'église ou La Couronne place de l'église	19 h 20 h	5,5 10
sam 12 mai dim 13 mai	randonneurs du Cognaçais les récollets 53,rue d'Angoulême 16100-COGNAC		soirée à Javrezac salle des fêtes à 18h45 sur réservation avant le 5 mai Ronde du Cognac accueil à Javrezac à la salle des fêtes à partir de 6h45 forfait pour la journée:3 €/personne. Multi randonnées VTT, équestres, pédestres. Bulletin d'inscription avant le 5 mai 2007			30
17 au 20 mai	Monique et Gaby 05,45,24,58,33		week-end autour de Montcuq. Inscription obligatoire			
26-27 mai			MOUTHIER EN FÊTE			
sam 2 juin	Sentiers de Boëme Bernard BOURDET 05,45,25,08,16	14 h	60ème anniversaire FFR avec "rendez-vous aux jardins" place du champ de foire réservation obligatoire			6
dim 3 juin	Marie et Dominique	9 h 30	Sainte-Souline	Sainte-Souline	10 h 15	14

RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille. Départ à 14 heures place du champ de foire

16 et 30 MAI 13 ET 27 JUIN

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

60ème anniversaire de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et des 15 ans de partenariat avec Gaz de France dans le cadre de la manifestation, « rendez-vous aux jardins » organisée par le Ministère de la Culture.

Randonnée le samedi 2 juin de 6 km ouverte à tous suivie de la visite des jardins contemporains du logis de Forge.
Rendez-vous 14 heures place de la mairie de Mouthiers.

Réservation obligatoire auprès de Bernard BOURDET, président du Club « sentiers de Boëme » au 05.45.25.08.16 avant le 28 mai.

TOURBIÈRES ET LOISIRS

Les pêcheurs, environ une centaine, présents à l'ouverture de la pêche sur les étangs, étaient satisfaits de la diversité des poissons pêchés. En effet, avec 450 kilos de poissons

blancs lâchés en décembre et les 400 kilos de truites lâchés au cours de l'année, l'empoisonnement est régulier et apprécié par les amateurs.

L'Association remercie la municipalité et le personnel technique de la Commune pour la remise en état des abords ainsi que les bénévoles qui ont apporté leur concours pour le nettoyage.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

25 mars : Timéo BRÈGE-URBANSKI « les Naulets »

MARIAGE

14 avril : Stéphane CHATENET et Aurore POUGEARD
« chemin de Chez Bâty »

SUR VOTRE AGENDA

MAI

12 : carte aux trésors par les parents d'élèves
« au champ Michel » à 15 h

12-13 : repas cercles des aînés salle polyvalente à 12 h

18-19-20 : championnat de France de GRS à COGNAC

26-27-28 : Mouthiers en fête - manifestation interas-
sociative à la salle polyvalente - fête foraine trois jours

26 19 H : fête des danses + repas salle polyvalente

27 : jeux + repas + feu d'artifice

28 mai 9 H : concours de pêche aux tourbières

JUIN

2 : concert « voix en scène » salle polyvalente 21 H

9-10 : tournoi de foot au stade et à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur
Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie
de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée
dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

sortira début juin et portera le n° 266

. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 mai**. Les activités prévues jusqu'au 15 juillet pourront y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Noce de platine pour les époux Perrocheau



Théâtre du coeur vert !



Repas de la FNACA

(Photos Alain PORTE)